

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

ISI

Institut Supérieur d'Informatique

Année Académique 2015/16

N° 010674

DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

- Vu la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant orientation de l'éducation nationale, modifiée ;
- Vu la loi n° 94-82 du 23 Décembre 1994 portant statut des Etablissements d'Enseignement Privé ;
- Vu la loi n° 2005-03 du 11 janvier 2005 modifiant et complétant les articles 6 et 8 de la loi 94-82 du 23 décembre 1994 portant statut des Etablissements Privés d'Enseignement ;
- Vu la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n° 2012-837 du 07 Août 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu l'agrément définitif répertorié sous le n° VLE09289 du 21 Août 2007 accordé à l'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) ;
- Vu le procès verbal du Jury de l'examen de fin de cycle.

Attestons que : Mr/Mlle/Mme :

Né (e) le : 25 Octobre 1986 à Ksar

a obtenu le Diplôme de : **LICENCE PROFESSIONNELLE**
Spécialité : **Finance Comptabilité**

En foi de quoi, le présent Diplôme lui est délivré pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Dakar, le 23 / 03 / 2021

Le Directeur Général

[Signature]
M. M. Samba